

JURISTE / CONSEILLER TECHNIQUE

Offre n° 0013230801171113

Publiée le 29/08/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE 13 (ATD 13)

Technoparc du Griffon Bât 12A
13127 VITROLLES

Lieu de travail : VITROLLES

Poste à pourvoir le : 01/12/2023

Date limite de candidature : 28/10/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Affaires juridiques > Prévention des risques juridiques et contentieux

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Métier(s) : [Responsable des affaires juridiques](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

L'Agence Technique Départementale des Bouches-du-Rhône, établissement public administratif départemental, partenaire privilégié des collectivités territoriales et des établissements publics du 13, a deux missions principales : le conseil technique et juridique aux collectivités adhérentes et la formation des élus locaux.

Missions / conditions d'exercice :

Au sein d'une équipe juridique dynamique de 4 agents, sous l'autorité du Directeur, vous êtes en charge de l'assistance et du conseil auprès des 127 collectivités bucco-rhodaniennes adhérentes, sur des problématiques relevant de tous les domaines de la gestion locale.

Vous apporterez aux maires et aux élus, sous forme de notes, des réponses objectives et pratiques adaptées à leurs interrogations afin que les actions et les projets des collectivités soient mis en oeuvre dans un environnement sécurisé.

Vous assurez la veille juridique et participez à l'élaboration des publications juridiques de l'agence.

Enfin, vous serez amené à concevoir et animer des sessions de formation à destination des élus locaux.

Toute l'équipe de l'ATD13 est disponible pour vous accueillir et vous accompagner dans votre prise de fonctions.

Le poste est éligible à 2 journées de télétravail hebdomadaires.

Les agents de l'ATD13 bénéficient de l'application du RIFSEEP, de la participation employeur aux mutuelle santé et prévoyance, d'une participation aux frais de transports publics.

Ils profitent également, des tickets restaurant et de l'adhésion au CNAS.

Enfin, les locaux de l'ATD13, spacieux (chaque agent bénéficie d'un bureau individuel) sont accessibles en transports en commun depuis Aix-en-Provence et Marseille, et un parking est réservé aux agents.

Profils recherchés :

Titulaire du concours d'Attaché territorial, disposant, si possible d'un Master 2 en Droit public, vous possédez des connaissances approfondies de l'environnement institutionnel territorial.

Rigoureux(se), polyvalent(e), vous êtes également reconnu(e) pour votre aisance rédactionnelle, votre esprit de synthèse et votre aptitude au dialogue et à l'oralité.

Disponible, autonome, d'un tempérament dynamique, vous appréciez le travail en équipe.

Vous avez une pratique aisée des outils bureautiques et possédez le Permis B.

REJOIGNEZ L'EQUIPE DE L'ATD13 !

Contact

Contact : 0442467120

Informations complémentaires :

Adressez votre lettre de motivation accompagnée d'un CV avant le 28 octobre 2023.

Par courrier :

ATD13

A l'attention de Madame la Présidente

Bât. 12 A - Technoparc du Griffon

13127 VITROLLES

Par mail :

olivier.gassend@atd13.fr ou gisele.mathevon@atd13.fr

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Monsieur Olivier Gassend, Directeur ou Madame Gisèle Mathevon, Responsable de l'Administration Générale.

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.